

Les jeunes et la crise sanitaire

Comment réagissent les jeunes face à la pandémie du Covid-19 ?

Face à la crise du covid, les jeunes ont fait face à de nombreux problèmes de tous ordres : financiers, psychologiques, voire psychiatriques...

Depuis 2020, les jeunes ont dû supporter les confinements successifs et ont dû se plier aux restrictions sanitaires. Leurs activités extrascolaires ont dû être arrêtées. En lieu et place du lycée et des interactions avec professeurs, étudiants ou élèves, des cours en distanciel ont été institués. Pour certains cela a été un moyen de se ressourcer et de se poser les bonnes questions, pour d'autres on a trouvé le temps un peu long... Plus rarement, mais de façon assez significative, il y a eu des conséquences dramatiques : le taux de suicide a augmenté et la jeunesse du pays a dû faire face à des difficultés inédites.

La jeunesse en France

Avec l'apprentissage à distance, les jeunes font face à des difficultés. En effet, 42,8 % disent que c'est la situation difficile. Les élèves rencontrent dans un premier temps des difficultés pour se concentrer : d'après une étude de The Conversation, 75,3 % se disent assidus mais 41,4 % n'arrivent à se concentrer plus d'une heure et 28,1 % pas plus de deux heures. Et pourtant, 54,9 % d'entre eux trou-

vent que leur temps de travail a augmenté. Cela est peut-être dû au manque d'interactions et au manque de travaux de groupe. Une étude de The Conversation nous dit que 74,5 % des élèves manquent d'interaction et 56,9 % disent ressentir le manque de travaux de groupe. De plus, les élèves rencontrent des difficultés d'organisation. 71 % se



disent moins efficace. Nous pouvons rajouter un manque de motivation car 46,1 % des élèves pensent que leur diplôme aura moins de valeur.

La crise favorise aussi des situations complexes : certains élèves n'ont pas le matériel informatique adapté pour travailler en distanciel ou alors ils l'ont mais ne savent pas l'utiliser et certains doivent le partager avec les autres membres de leur famille. La crise a été révélatrice d'inégalités sociales.

Au-delà de tous ces chiffres, les jeunes ressentent mal la crise. En effet, les urgences voient passer des jeunes ayant des troubles anxieux ou dépressifs mais durant la pandémie cela a augmenté de 80 % chez les moins de 15 ans. Et plus grave encore, dans cette même tranche d'âge on compte une augmentation de 299 % des tentatives de suicides d'après une

enquête menée par Libération. Les raisons : restrictions sanitaires, deuxième confinement et anxiété des parents. Chez les 18-24 ans, il y a 2 fois plus de personnes qui souffrent qu'en temps normal et un tiers sont en dépression. Mais le point important est de voir que les jeunes sont inquiets. En effet, chez les 18-24 ans, 41 % souffrent de trouble

anxieux et 40 % de trouble dépressif. Les symptômes d'anxiétés sont supérieurs d'environ 30 à 80 % à la population générale.

Cette détérioration mentale est due à la fois à l'affaiblissement des facteurs de protection (sport, habitudes) et à l'augmentation des facteurs de risques de mauvaise santé (insécurité financière, chômage, peur...). Les cours à distance, le retour chez les parents et des cohabitations difficiles jouent aussi leur rôle.

Pour les jeunes étudiants, avec cette crise les jeunes qui travaillaient pour payer leurs études ont été donc préoccupés par leur capacité à payer les factures et le risque de perdre leur emploi mais le plus étonnant est qu'ils se préoccupaient plus des risques à long terme comme le montre cette étude : 53 % craignaient de ne pas pouvoir trouver ou conserver un logement adapté dans les 12-24 prochains mois alors que pour 61 % ce serait au cours de la prochaine décennie.

Les jeunes souffraient aussi de l'insécurité financière. En effet, une étude montre que 20 % des ménages des jeunes ont dû puiser dans leurs économies pour régler les dépenses habituelles, 11 % ont emprunté à leurs parents ou à leurs amis, un pourcentage similaire dit

qu'ils sont soit endetté soit avec un crédit. Mais les pourcentages les plus importants montrent que 5 % n'ont pas les moyens d'acheter à manger et que 2,4 % ont perdu leur logement. Les jeunes manquent donc d'argent mais aussi de travail : depuis le début de la crise le chômage chez les jeunes augmente et le nombre d'entrées en stage (pour découvrir un métier) lui a diminués de 22 %. Cependant depuis juin 2020, ces derniers sont redevenus similaire à ceux de 2019. Seulement, ils ont aussi des difficultés pour trouver des petits boulots.

Enquête au lycée

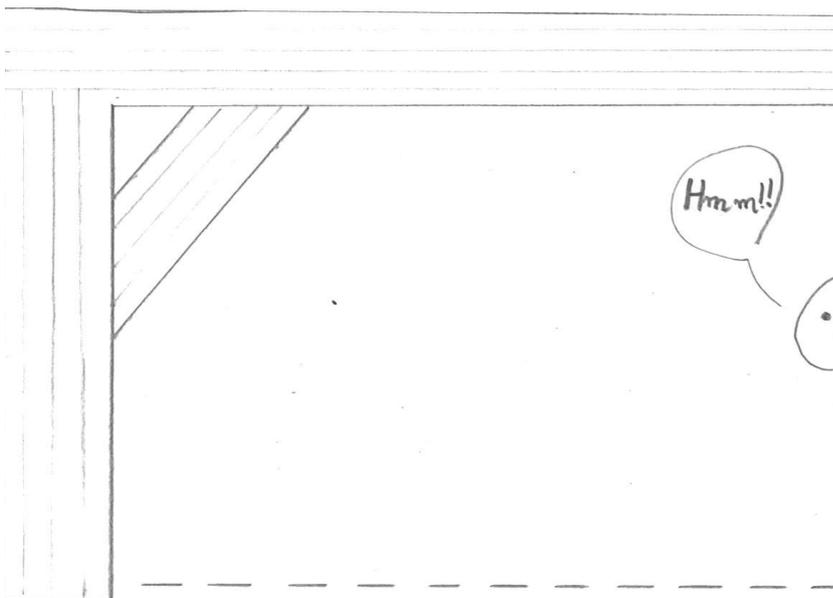
Du cours en distanciel aux activités extra-scolaires en passant par les restrictions, les jeunes du lycée Bagatelle aussi ont été plus ou moins affectés par cette crise.

Certains nous disent que le confinement ne les a pas dérangés. Au contraire pour un certain nombre les cours s'apparentaient à une pression constante et ce confinement était « comme un soulagement par rapport au cours » d'après une élève de première du lycée Bagatelle. « Je me sentais beaucoup mieux » nous dit-elle. Même si elle estime qu'elle a été moins productive, elle nous confie : « J'ai eu une poussée de créativité ». Cependant tous ne sont pas de son avis, comme nous le montre cette autre élève de première par rapport au premier confinement : « J'ai trouvé que c'était très long ». Ce confinement les a poussés à se poser des questions : à être tout le temps chez soi, on s'en pose. Une élève se demandait « si plus tard j'allais vraiment faire quelque chose que j'aimais ».

Ces mêmes personnes sont toutes d'accord pour nous dire que l'arrêt des activités extra-scolaire a été un coup dur même si ce n'est pas dû qu'au covid. En effet, une élève affirme : « j'ai dû arrêter à cause du covid et des cours » et maintenant « je me sens vide » nous dit-elle.

Face aux restrictions (masques, pass,...), les critiques sont plutôt unanimes et le mot « embêtant » revient, surtout pour le masque.

Tout le monde n'a pas vécu la même expérience, mais tous espèrent que cette période particulière sera bientôt derrière nous.



L I E R T B E
法 国 人 光

Par LACOSTE Justine,
MBA BEKA Ludovic
et DOUMENG Solenn

Depuis le lancement de la campagne vaccinale en décembre 2020 nous avons pu voir apparaître de nombreuses tensions au sein de notre société, d'un côté les « pro-vax » et de l'autre ceux que l'on surnomme les « anti-vax ». Cette division s'est également installée au sein du lycée, provoquant notamment une forte vague de critiques à l'encontre des lycéens non-vaccinés.

Vax versus Anti-Vax

Nous traversons, depuis maintenant plus de deux ans, la crise sanitaire du Covid-19, une pandémie de coronavirus apparue fin 2019 en Chine, à Wuhan.

Pour faire face à la situation, des campagnes de vaccination sont organisées à travers le monde. La France suit : une vaste campagne de vaccination débute le 27 décembre 2020, conformément aux recommandations de la Haute autorité de santé. En six mois, la moitié de la population est vaccinée. La stratégie nationale de vaccination repose sur un principe de priorisation des populations-cibles, dès le premier trimestre 2021, en fonction de différents critères (âge, présence de facteurs de comorbidité, professions fortement exposées). L'objectif principal : protéger les populations les plus vulnérables pour faire baisser la mortalité et les formes graves. Au 14 janvier 2022, la France compte un nombre total de 13 240 304 cas positifs cumulés confirmés et un cumul de 126 530 décès.



Alors que le projet de loi du « pass vaccinal » fait du bruit, et que le président de la République Emmanuel Macron a déclaré vouloir « emmerder » les non-vaccinés, le sujet de la vaccination continue de diviser les Français. Cette si-

tuation devient plus que complexe, en effet ce contexte commence à fragmenter des familles, mais aussi des groupes d'amis, décidant parfois de couper les ponts avec des proches ne partageant pas leurs opinions à propos du vaccin. Les règles fixées par le gouvernement accélèrent les risques de fracture au sein de notre société. En

Le gouffre entre vaccinés et non-vaccinés tend-il à se creuser ?

Par Raphaël Delbancut-Guiri,
Titouan Hamel,
Maxime Barthès

effet, ces dernières n'obligent pas la population à se vacciner, elles incitent fortement celle-ci à agir. En effet, si vous n'êtes pas vacciné, vous ne pourrez pas prendre de train, d'avion, trouver facilement un travail ou accéder à de nombreux loisirs. Se vacciner devient dès lors un choix personnel mais également un indicateur social et politique. La colère de chacun à l'égard du camp opposé est également exacerbée par les médias diffusant massivement différentes opinions fortes et extrêmement contrastées au sujet de la vaccination et de ses conséquences sur la liberté, un droit pourtant essentiel de notre république, qui est restreint par les mesures de l'état d'urgence dans le but de mettre un terme à l'épidémie. Certains citoyens en viennent même à accuser les dirigeants de transformer peu à peu la démocratie en dictature, comme le montre la popularité du hashtag « #dictaturesanitaire » qui regroupe plusieurs centaines de milliers de posts ou tweets à travers des réseaux comme Twitter, Meta (Facebook) et Intagram. Sur ces réseaux sociaux

la colère se transforme parfois en une véritable haine irrationnelle, on peut voir défilés des messages d'une rare violence envers les non-vaccinés, les vaccinés et le gouvernement lorsque ce sujet sensible est mis sur la table.

La polémique s'invite au lycée

Ces tensions se sont inévitablement installées dans notre établissement fortement touché par le Covid. Nous avons notamment pu recueillir le témoignage de deux lycéennes. Julie¹ nous raconte que, lorsqu'une personne non vaccinée s'est trouvée être cas contact dans leur classe, les échanges ont commencé à s'envenimer dans un groupe d'amis sur Instagram : *« les élèves vaccinés ont entamé une discussion : est-ce que cette personne, qui n'est pas vaccinée, peut revenir en cours ou pas ? La personne qui n'était pas vaccinée ne voulait pas rater les cours, et ne comprenait pas pourquoi elle ne pouvait pas revenir au lycée, alors qu'il y avait des personnes vaccinées cas-contact [...] dans la même situation qui était même plus proche de la personne positive [...]qui pouvaient y aller librement, alors qu'il y avait les mêmes chances en quelques sortes de pouvoir contaminer les autres. Là, il y a une pression qui a été mise envers cette personne, on lui a dit « Non tu ne viendras pas, sinon on va en parler à la vie-scolaire, c'est hors de question que tu reviennes ! Tu te fais tester ! Tu restes 7 jours chez toi ! ».* Finalement la personne a cédé au bout d'une heure d'incrimination tel que *« Tu n'avais qu'à te faire vacciner »,* il y a même des personnes qui commençaient à l'insulter : *« Ferme ta gueule, tu avais qu'à te faire vacciner, ce n'est pas notre problème, tu restes chez toi ! ».*

Julie ajoute *« C'est une personne qui est en difficulté scolairement , qui a besoin d'avoir ses cours avec des personnes en face, il est donc difficile pour elle de rattraper les cours en étant à la maison, elle veut revenir principalement pour ne pas rater de cours et être à la ramasse [...]avec le bac en mars [...], sachant qu'il n'y a pas de dispositif mis en place pour aider les personnes cas-contact non vaccinées qui reste chez eux. Ça me choue, que des élèves fassent de telles distinctions entre personnes vaccinées ou non, c'est fort ! »*

« Nous sommes la génération qui allons mener la société plus tard, donc on ne peut pas nous imposer de ne pas aller à l'école, ce qui est un droit, parce que l'on on est cas contact alors que les vaccinés cas contact ne sont pas sujets à de

telle mesure, ça clive la société. Il y en a certains qui veulent se faire vacciner dont les parents ne veulent pas[...] ou pour qui c'est contre indiqué par le médecin [...], on touche à leurs éducation alors que ce n'est même pas leurs choix, on met en porte-à-faux des gens qui ne l'ont pas décidé, c'est injuste ! »

« Le fait d'isoler des personnes non vaccinées ne fait pas diminuer le nombre de cas de contaminations, donc on se dit que l'on isole des personnes pour rien. Il y a une incohérence entre le protocole mis en place, la restriction des libertés pour les non- vaccinés et la réalité sur le terrain qui est inchangée malgré le protocole. On se demande si le gouvernement écoute les instructions des scientifiques ? Si ça tenait vraiment au nombre de cas ils décideraient de confiner aussi les cas contacts vaccinés, je pense que c'est aussi pour mettre en avant le fait que la vaccination sert à quelque chose. »

Malheureusement même dans des lieux comme les lycées, qui sont censés être des endroits propices au bien-être pour faciliter l'apprentissage, le lien social peut être fortement affecté par les opinions divergentes sur la manière d'aborder cette pandémie. Les Français se divisent à tous les niveaux de la société, des divisions parfois importantes qui ont dans la vie de certains un impact fort, qui on l'espère s'estompera quand nous laisserons cette période de crise sanitaire derrière nous.

¹ Le prénom a été changé



Déclarations anonymes

- « Ma tante, aide soignante a refusée de se faire vacciner et elle s'est fait virer de son job! »
- « Ma grand-mère est morte parce qu'elle n'a pas pu avoir à temps sa deuxième dose de vaccin »
- « Un de mes voisins s'est fait vacciné au Moderna, il a attrapé une myocardite et a frôlé la mort »

Aujourd'hui en France, nos libertés sont limitées par une situation inédite. En effet le 23 mars 2020 le Président de la République Française Emmanuel Macron a déclaré l'état d'urgence, ce qui a suscité différentes questions sur le plan national et démocratique. Nous retrouverons à Saint-Gaudens des manifestants déterminés à faire changer les choses.

Des libertés remises en cause ?

L'état d'urgence est une situation spéciale, une forme d'état d'exception permettant aux autorités administratives (ministre de l'Intérieur, préfet) de prendre des mesures restreignant les libertés com-

La démocratie est-elle remise en cause par l'Etat d'urgence ?

Par Racha Hamraoui, Roméo Paz, Clément Duffau, Baptiste Fauvernier, Erwann Le Guerch-Bechu

me l'interdiction de la circulation ou la remise des armes à feu de certaines catégories. Les mesures les plus sévères sont les assignations à résidence, la fermeture de certains lieux, l'interdiction de manifester et les perquisitions administratives. Ainsi, il dessaisit l'autorité judiciaire de certaines de ses prérogatives.

Créé en 1955 pour faire face aux événements liés à la guerre d'Algérie, l'état d'urgence est appliqué trois fois durant cette période. Il est ensuite appliqué trois fois en outre-mer durant les années 1980, puis en 2005, en raison d'émeutes dans les banlieues, ainsi qu'entre le 14 novembre 2015 et le 1er novembre 2017 en raison des risques d'attentats terroristes.

Ce qui nous intéresse actuellement, c'est bien entendu l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national qui a de nouveau été décrété le 17 octobre 2020. La loi du 14 novembre 2020 a prolongé, une première fois, l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021. Nous sommes donc toujours en état d'urgence.

L'état d'urgence pose question. En effet, il permet des restrictions qui normalement ne sont pas compatibles avec une démocratie. Ce qui nous amène au sujet du pass sanitaire et vaccinal.

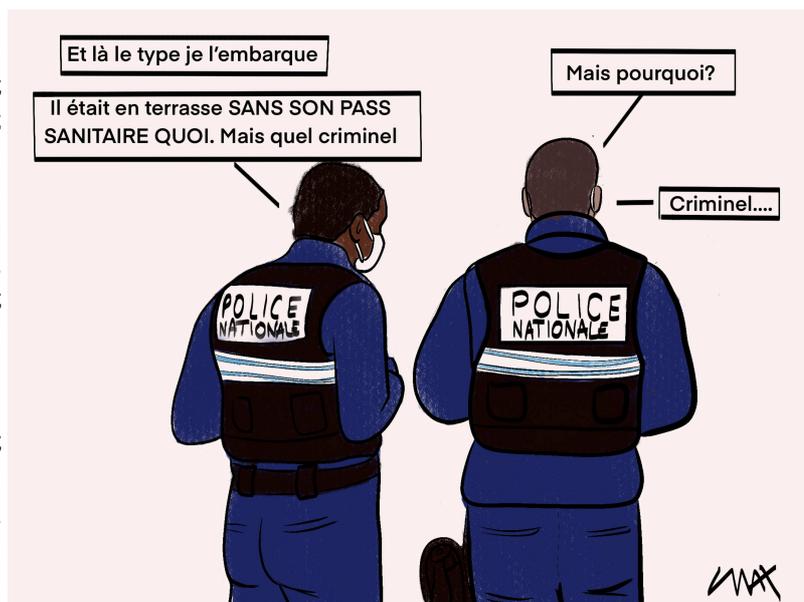
Le pass sanitaire est un document, au format papier ou numérique, attestant que son porteur est immunisé ou non contaminé par une maladie, ici le covid 19.

Sans le pass sanitaire on ne peut pas accéder aux salles de concert, réunions, conférences, théâtres, restaurants, cirques, salons, foires, salles de jeu et de danse, stades, musées et bibliothèques, ainsi que les événements sportifs ou culturels de plus de 50 personnes

Cela peut mettre en péril nos droits et notre liberté : somme nous libres si nous dépendons d'un bout de papier ? Sommes nous égaux si un de nous peut aller au cinéma tandis que l'autre non ?

Pourquoi ces suppressions de libertés ? On a mis en balance les libertés et la situation sanitaire. On considère que la santé des gens et même leur survie est plus importante que les libertés.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les discussions des justes mesures à prendre ont souvent eu tendance à opposer ces deux valeurs que sont la liberté et la santé. Pour les tenants de la liberté, une bonne mesure ne doit pas nuire à la

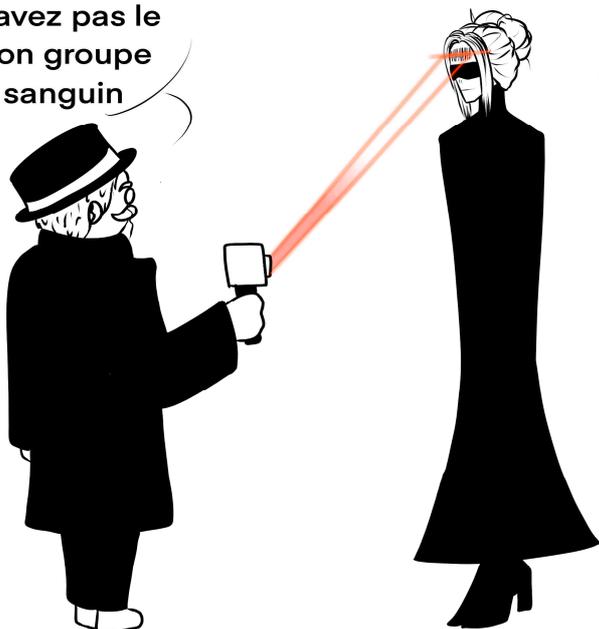


liberté individuelle c'est-à-dire qu'elle doit être aussi peu contraignante que possible. Pour les tenants de la santé, une bonne mesure doit avoir

un rapport coût/bénéfice acceptable en termes de bien-être physique et psychologique.

Or ces deux perspectives ont des défenseurs notables, mais différents. D'un côté, les professions médicales ont évidemment tendance à privilégier la santé. Cette approche perçoit les restrictions de liberté comme légitimes, pourvu qu'elles permettent de diminuer le nombre de morts, de patients en réanimation, voire simplement d'individus contaminés. Face à eux, un certain nombre d'intellectuels médiatiques ont défendu l'importance des libertés individuelles. Ils affirment que leur restriction est dangereuse, même dans un contexte de

Desolé, vous n'avez pas le bon groupe sanguin



pandémie. La liberté serait, en ce sens, supérieure à la santé. Mais est-il seulement possible de comparer liberté et santé ?

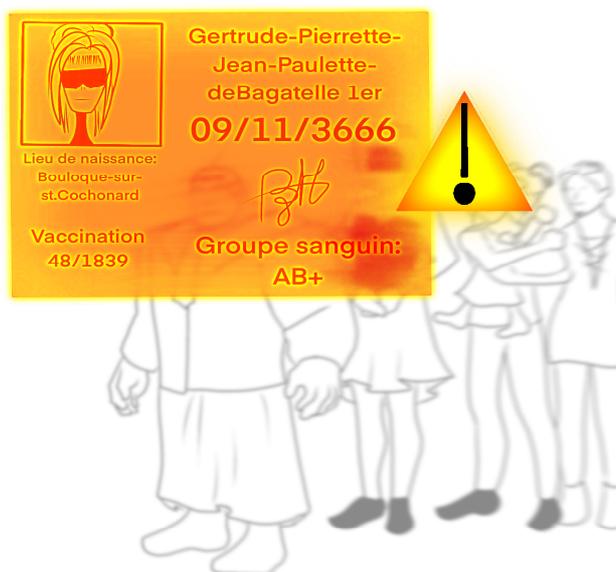
Mais heureusement, il ne faut pas oublier que l'état d'urgence est temporaire.

Notre enquête à Saint-Gaudens

Différents lieux publics ont subi cette pandémie en étant obligés de mettre en place des mesures restrictives réduisant leurs activités. Pour la médiathèque, une première jauge a été appliquée à 65 % à la mi-juin mais elle est aujourd'hui inactive. En revanche le pass sanitaire est contrôlé à l'entrée, tous les livres sont désinfectés, et le nombre de place aux tables de travail a été réduits. La question que l'on pourrait se poser est : avons nous besoin du pass sanitaire pour avoir accès à la culture ? Beaucoup de sacrifice sont fait en faisant passer la santé avant les libertés, et toutefois nous pourrions ressentir ce manque d'accès à la culture d'ici quelques années. Pour le conservatoi-

re, l'entrée se fait seulement avec un masque et les cours se font en distanciel sur des réseaux sociaux tels que whats'app et skype. Les auditions ont été annulées et des épreuves ont été reportées, et ce depuis 2 ans. Mais aujourd'hui les cours en présentiel ont repris, permettant le retour à un apprentissage plus sérieux et rigoureux.

Pour les restaurants, le pass sanitaire et le masque sont obligatoires pour tous les clients à partir de 12 ans depuis le 30 août 2021, mais depuis le début de la crise sanitaire ils ont aussi connus des fermetures totales ainsi que des couvre-feu qui ont



nettement fait baisser leurs chiffres d'affaires pour la plupart. Toutes ces restrictions ont certainement été importantes mais elles ont aussi impacté beaucoup de personnes dans différents domaines, que ce soit en les privant de leurs libertés ou en les empêchant de travailler, ce qui est aussi une liberté. Malgré les subventions accordés aux domaines ayant été impactés par cette crise, beaucoup de personnes y ont perdu à l'arrivée.

Ces mesures ont suscité le mécontentement de certains habitants qui ont décidé de réagir. Plusieurs manifestations ont lieu tous les samedis après-midi place Jean Jaurès pour défilé dans la ville. Dans le but de faire entendre leurs arguments, des prises de paroles ont régulièrement lieu et différentes animations sont proposées. Les manifestants se rassemblent pour s'exprimer sur les enjeux de liberté comme le souligne A.R., une manifestante engagée : « Les citoyens doivent agir quand ils pensent que le système démocratique n'est pas respecté. La manifestation est un droit et un moyen d'action pour se faire entendre ».

Le choix du prénom doit-il être totalement libre ?

Suite à la polémique d'Éric Zemmour sur les prénoms en 2021, il est revenu au goût du jour de s'interroger quant au libre choix des parents. En réalité cette thématique ne se cantonne pas à Eric Zemmour, il y a d'ores et déjà des prénoms interdits !

Que dit la loi ?

Pour revenir sur la polémique, Éric Zemmour souhaite rétablir une loi de 1803 qui interdirait aux Français de porter un prénom « non-français », ce qui est assez cocasse quand on pense à l'origine du prénom Eric, certes bien français, mais d'origine germanique.... Les « véritables prénoms » français seraient, d'après lui, issus du calendrier français. Rappelons au passage que le calendrier français est constitué de 365 jours, et à peu près autant de prénoms dont « Pâques », « Toussaint ».

Regardons de plus près cette fameuse loi du 1^{er} avril 1803. En réalité, les prénoms autorisés ne se cantonnent pas au calendrier français (ce que prétend Eric Zemmour) mais autorise « les noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus dans l'histoire ancienne ». L'exemple le plus donné par M. Zemmour est pourtant le prénom « Mohammed », prénom d'un personnage historique s'il en est, qui devrait être interdit d'après lui... Les prénoms arabes n'ont d'ailleurs jamais été interdits dans les colonies françaises, où certains « indigènes » musulmans ont pu acquérir la nationalité française pour services rendus à la France.

Ils étaient libres de donner les prénoms de leur choix.

Liberté oui, mais dans l'intérêt supérieur de l'enfant...

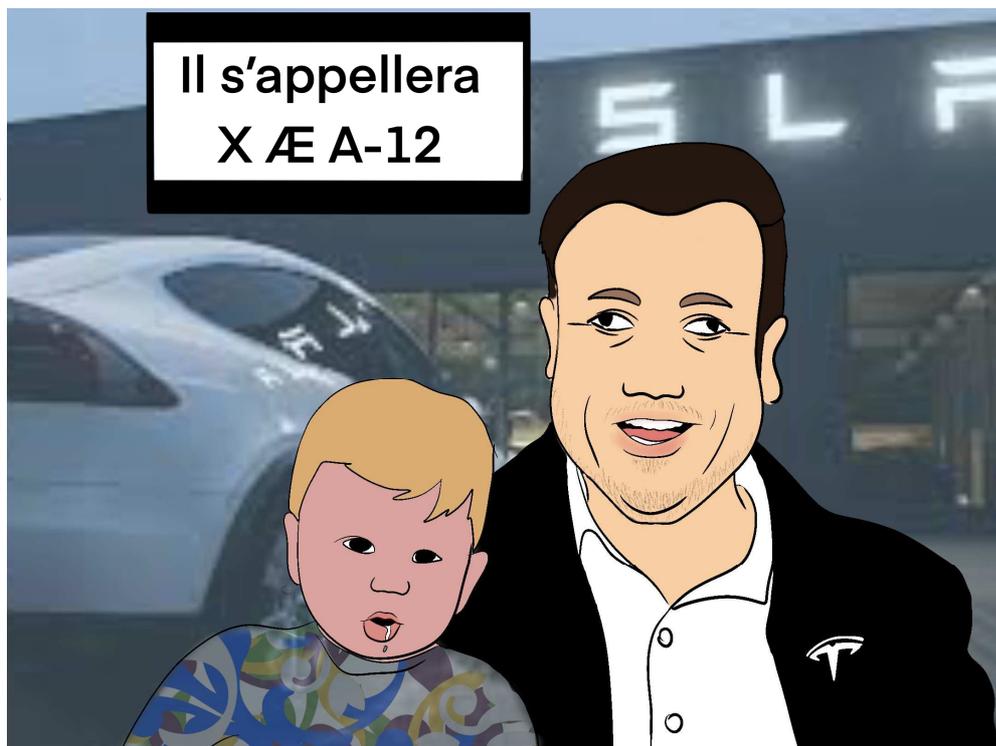
Au-delà de cette polémique, il faut savoir qu'il y a déjà des dispositions légales dans notre pays qui limitent le choix des prénoms, sans avoir besoin de remonter jus-

qu'à 1803.

Depuis la loi citée du 8 janvier 1993, l'officier d'état civil ne peut pas refuser le prénom choisi par les parents, sauf si le prénom choisi présente un préjudice clairement établi pour l'enfant. Dans le cas où les parents imposent le prénom controversé, l'officier d'état civil pourra prévenir le procureur de la république qui saisira le juge aux affaires familiales pour faire modifier, ou non, le prénom de l'enfant.

« le choix de « Mégane Renaud » fût une première fois rejeté en 1999 tandis que dix ans plus tard, Zoé Renault eu droit à la même » sanction.

Il est donc possible de donner n'importe quel prénom à son enfant, dans la mesure « où il ne porte préjudice ni au droit des tiers ni à l'enfant. ». En somme, nous som-



mes libres de donner n'importe quel prénom, mais cette liberté est limitée à l'intérêt de l'enfant qui reste supérieur à cette liberté.

Voyons donc quels prénoms ont été refusés et pour quelles raisons.

Attention à l'image de marque... , et aux prénoms de stars...

Pour commencer, si votre nom est homonyme de Renault, vous n'aurez pas le droit de nommer vos filles Mégane ou Zoé en rapport avec les voitures, en effet le choix de « Mégane Renault » fût une première fois rejeté en 1999 tandis que dix ans plus tard, Zoé Renault eu droit à la même sanction.

La même année que Zoé Renault, un petit « Titeuf » fût refusé avec la raison suivante : « prénom de nature à attirer les moqueries ». Suite à cela, un



prénom venant d'un personnage de dessin animé susceptible d'être sujet à quolibets est interdit.

Les parents aiment donner des prénoms de personnages imaginaires mais également de stars. A cet égard les parents rivalisent d'originalité : Djaysie, Khaleesi ... MJ, en référence à Michael Jackson, a été refusé en 2010

Un prénom au goût du jour ?

En 2014, deux prénoms furent refusés car ils étaient non-conformes à l'intérêt de l'enfant. Premièrement, des parents voulant appeler leur enfant « Fraise » ont reçu un refus à cause notamment de l'expression « Ramène ta fraise ». Elle s'appellera alors « Fraisine », finalement accepté. Ensuite une seconde fille répondant au nom de Ella aurait pu se prénommer « Nutella » si la justice n'y avait pas mis encore une fois son grain de sel... : « *il est contraire à l'intérêt de l'enfant d'être affublé d'un tel prénom qui ne peut qu'entraîner des moqueries ou des réflexions désobligeantes* ».

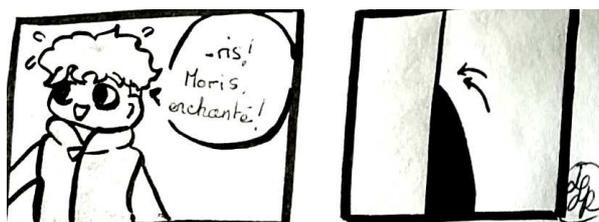
Les français ont le sens de l'humour !

En 1997 le tribunal de Rennes a interdit le prénom Folavril. En 2006, des parents « récidivistes » avaient tenté en vain d'appeler leur enfant Patris-te puis Joyeux.

Quelques années après des parents ont voulu appeler nommer leur enfant « Daemon » soit un mot latin désignant « démon », ce que la justice trouva déplacé. La réponse des parents fut magistrale, ils expliquèrent que la liaison avec le mot démon ne leur était jamais venue à l'esprit, qu'ils entendirent ce prénom à la télévision et le trouvèrent ori-



ginal et intéressant. Enfin ils expliquèrent également que le mot « Daemon » en perse signifie « ange » soit l'opposé ! Le juge aux affaires familiales trancha finalement en leur faveur !



Pour finir ce billet sur les prénoms interdits, ayez une chose en tête, le choix du prénom de votre enfant vous appartient mais il doit rester respectueux pour votre enfant. Si jamais vous enfreignez cette règle, il est fort à parier que la justice s'en mêlera, et dans quelques cas... heureusement !

Top 10 des « pires prénoms » :

1-Euthanasia

2-Clitorine

3-Utérin

4-Anus dupont

5-Vagina

6-Merdive

7-Boghosse

8-Jésunette

9-Zizi

10-Excel

Bien sûr, tout est relatif

POEMS

THE GOOD INTENTION OF THE STUDENTS

Les élèves de la classe de 1^o1 du lycée Bagatelle ont confectionnés et communiqué leur talent de poète à l'ordre de ce journal tout en nous faisant une excellente démonstration de leur capacité linguistique. Ils nous informent des méfaits que peut entraîner une très intense utilisation des réseaux sociaux.

OUT OF CONTROL

When i post a picture ,
if you don't like it , i see it like a failure

When i see your stories
I'm jealous , i want you to be me

When i do my homework on my desk
All i think is : « did i receive a text ? »

When i like your new publication
It's my only way to show you my affection

And i will write you a comment
So you can be happy and content

But if you don't respond to me imediatly
I will panic and start thinking that you don't like
me

Social media what are doing with my brain
Sudently , all my emotions are messy like a stormy
rain

I feel stuck in this horrible spirale
But everybody seems to think that it's normal

And this feeling,i can't really explain it
I haven't got the words ,it's like a feeling that i
can't control...

Celia Eychenne , Mila Hard

GET OUT OF YOUR PHONE

Get out of your phone !
You shouldn't be on your own.
Don't you see the people playing outside ?
And you, you just stay here and hide.

You envy others' lives on social media.
But at least do you have an idea,
Of what the real life is looking like.
Go outdoor and take your bike,

You'll see there is so many things to do.
Break up with the things you were used to.
Get out of your addiction,
And live with conviction.

Léna, Eve, Jade

TIME-TIME

It's like an addiction
Everybody uses social media
An addiction of nostalgia
Social media creates attraction

Nostalgia of good times
Makes you get followers
Time for dimes
Makes you waste hours

Time for the show
Time to be famous
Time to show your glow
Time to be gorgeous

Orane, Titouan, Raphaël

SOCIAL MEDIA LIKE A TRAP

Social media is like a trap
When you open your app
And send a snap

You get more and more trapped
Now when your phone bleeped
Your mind replied

I need to have fun with real people
I don't want a virtual example
I need some fresh air, some green apple

Kossi, Maxime, Baptiste

WAITING FOR

Don't let people fill your head and your heart
With doubt about yourselves
Don't let people be hard
Don't forget the world is unfair

In a place where we are slaves
And we don't care about ourselves
Where the hours pass in a instant
Where we get lost in the present

Don't try too hard to exist
It will just make you disappear
Losing all your humanity
You will gain in stupidity

Don't think it helps you to progress
To become who you desire
You just become who they want
Just the ones they have designed

You forget all your troubles
Ang get back all your hopeless
But that's just an illusion
Just one of many others

Waiting for strangers' validation
Wanting to be good enough
Thinking you're less than
Than all these fake smiles

Always searching for happiness
But ignoring it's the wrong place

The wrong place to grow in
And to learn from experiences

You just forgot what's real life
To look people in the eyes
To enjoy present with someone
And to be living in the time

Seeing, not behind a screen
To have support not just words
To have a hand to hold
And a shoulder to rest on

Waiting for people to love you
You just started hating you
Waiting for friends to be with you
You just end alone with you

Looking at yourself in the mirror
With tears upon your cheeks
As if you had just seen a horror
With fear into your eyes

Hating how you look
Just wanting to be them
You find a way to be near
But at the end you just lost everything

And you realise it was just you
But you don't know anymore
Who is this person inside you
You lost yourself in the crowd

Alice Capozza

Why does inclusion matter?

Unity is what this world needs, each student is unique and under their chest beats a heart that has no ethnicity, gender or sexual orientation. We need to get together and fight any form of discrimination, everyone should feel good about themselves, that's why inclusion matters!

If we don't consider that minorities are the same as us, there will always be exclusion. To enjoy life no matter who we are is what we all want so let's all make acceptance our common goal and our society will be better, that's why inclusion matters!

Liberté, lien social et condition féminine dans la France d'aujourd'hui

Nous vivons en France, un pays qui, a priori, a donné toute leur place aux femmes et dont la situation est enviable par rapport à d'autres pays. Cependant, quand on observe la précarité dans laquelle vivent encore nombre d'entre elles, nous sommes amenés à mettre en question la condition féminine sur les plans économique et social.

«Debout les Femmes !» est un documentaire où François Ruffin part à la rencontre des travailleuses précaires, ce qui nous a amenées à enquêter sur les conditions de travail des femmes.

Debout les Femmes ! : un documentaire qui rend à ces femmes leur visibilité

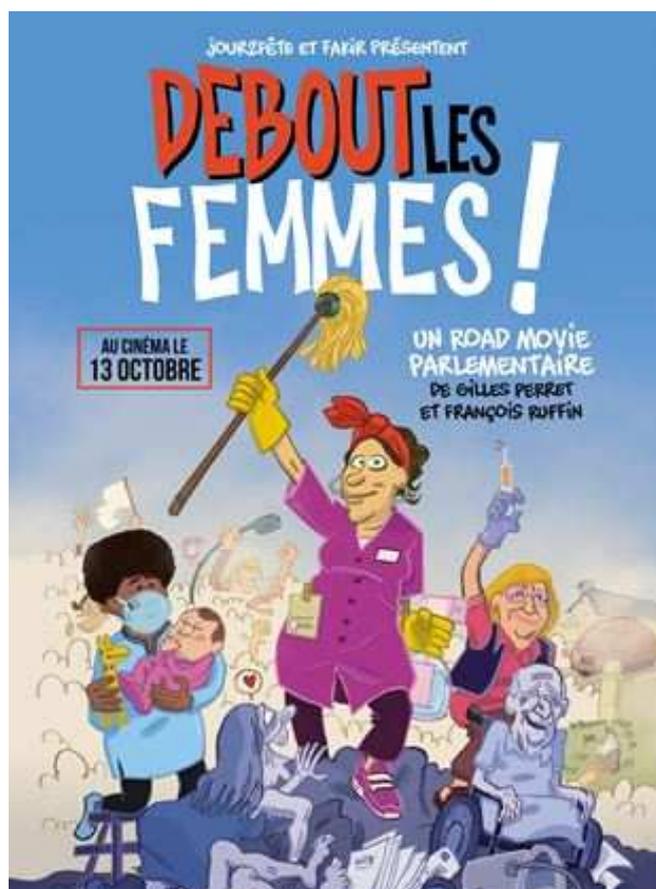
A propos du réalisateur...

François Ruffin, homme politique engagé, mais également réalisateur et journaliste français, démarre sa carrière de journaliste en lançant son propre journal, « Fakir ». Outre son travail en tant que journaliste, François Ruffin se fait connaître grâce à son film « Merci Patron ! ». Sorti en février 2016, ce documentaire remporte un franc succès. En octobre 2021, il sort le film documentaire « Debout les femmes! ».

A propos du film...

Sabrina, Isabelle, Delphine, Sylvie, Annie, Assia, Hayat, Laetitia, Hani, Salimata, Céleste, Fatima, Géraldine, Corinne, Marie-Laure sont aides soignantes, AESH, femmes de ménages, ou encore assistantes de vie. Ces femmes s'occupent de nos enfants, nos malades, nos per-

sonnes âgées dans leur quotidien, que ce soit pour leurs soins personnels, leurs tâches ménagères, leurs courses, ou encore pour contribuer à leur vie sociale. Ces métiers sont peu valorisés mais pourtant indispensables à la société.



« Debout les femmes! » met en avant ces femmes oubliées de la crise, qui avaient pourtant traversé l'année du Covid-19 en première ligne, avec des salaires misérables à la fin du mois et « des cernes sous les yeux ». Le documentaire raconte la mission parlementaire qu'il mène avec Bruno Bonnel, député En marche. Le but de la mission est d'enquêter sur les métiers qu'il appelle « métiers du lien », afin de proposer des lois pour améliorer les conditions de vie de ces personnes. Bruno Bonnel est un adversaire politique de Ruffin (France Insoumise), mais il est très sensible à la mis-

sion car il a eu un fils lourdement handicapé et décédé depuis. Pour faire face au handicap de son fils, le député a bénéficié de l'aide d'une auxiliaire de vie, dont le soutien a été décisif.

Les voilà qui partent en « road-movie parlementaire », entre la salle de bain de Joël (personne aidée prise en charge par une auxiliaire de vie) et l'hôpital d'Abbeville (où officient les aides-soignantes, les femmes de ménage), entre les auditions à l'Assemblée et l'école Marivaux (où sont présentées les AESH, très importantes pour les enfants mais au statut précaire). Ensemble, avec ces invisibles du soin et du lien, ils vont traverser confinement et couvre-feu, partager rires et larmes, colère et espoir. Et s'il le faut, ils vont réinventer l'Assemblée... Comme le dit si bien François Ruffin : « L'enjeu, c'est de rendre leur extraordinaire aux gens ».

En pleine crise du Covid, le président de la République déclarait : « Il faudra se rappeler que notre pays tient tout entier sur ces femmes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal ». Ce film vient le rappeler.



Les femmes et le monde du travail

Le monde du travail s'est nettement féminisé depuis les années 1950. Mais les inégalités

demeurent extrêmement nombreuses : salaires, retraites, congés parentaux, discriminations à l'embauche, harcèlement sur le lieu de travail... Le gouvernement en a fait l'une de ses causes prioritaires, même si la plupart des associations soulignent que les efforts effectués sont loin d'être à la hauteur.

Parmi ces métiers inégalitaires, les métiers du lien, très largement occupés par des femmes, souffrent d'un statut précaire et de revenus misérables. Ces métiers, indispensables hier comme aujourd'hui, mais invisibles. Pourtant toutes les études montrent qu'ils seront des gisements d'emplois, mais dans quelles conditions de travail, pour quels revenus et pour quels statuts ? Jusqu'à présent, les politiques publiques ont échoué à les structurer.

L'entrée et l'évolution des femmes sur le marché du travail

Les femmes ont toujours travaillé, mais, de plus en plus, elles exercent des activités rémunérées, qualifiées et officiellement reconnues. Cependant, même si les métiers s'ouvrent, la

très grande majorité des emplois féminins reste concentrée sur des postes peu qualifiés tel que caissière, assistante maternelle ou vendeuse. Parmi les cadres, les femmes occupent encore rarement les postes les plus élevés. Mais les choses semblent changer depuis quelques années. Le taux d'activité féminin se met à baisser et on assiste à un plafonnement de la part de femmes cadres depuis 2012 autour de 40 %. Le phénomène est d'autant plus étonnant que le niveau scolaire des jeunes filles continue à progresser.

Il est trop tôt pour en conclure à un nouveau « plafond de verre » mais les femmes semblent au moins freinées dans leur marche vers l'égalité et vers les positions sociales les plus élevées.

Un monde du travail très inégalitaire

Alors que le taux d'activité des femmes est proche de celui des hommes, les inégalités de genre dans le monde du travail sont nombreuses. Selon le calcul de plusieurs associations, en 2018, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes représenterait environ 36 jours ouvrés. Symboliquement, c'est comme si les femmes n'étaient plus payées pour leur travail du 6 novembre au 31 décembre. C'est aussi bien plus fréquent pour les hommes d'occuper un poste de direction que pour les femmes. Les femmes, elles, s'occupent dans la majorité des cas de leur enfant lorsqu'il est malade, ont des congés maternité plus long que les congés paternité, et à l'heure de la retraite, bénéficient de beaucoup moins de pensions de retraite. Sans oublier les discriminations à l'embauche et le harcèlement sur le lieu de travail, les femmes sont ainsi victimes de nombreuses discriminations au travail.

Des travailleuses pauvres

Dernièrement, on observe une aggravation de la situation des travailleuses pauvres en France, et l'insuffisance des mesures pour y remédier. Globalement, les femmes représentaient, en 2017, 55 % des bas salaires. Elles composaient aussi la majorité des emplois non qualifiés ou à temps partiel. Les mères de famille monoparentale sont particulièrement touchées par la pauvreté et la précarité : parmi celles qui travaillent, plus d'une sur quatre est pauvre, soit un million de femmes.

Le quotidien d'une aide à domicile

Après une longue carrière au service des autres, Françoise, une aide à domicile de 65 ans, gagne le SMIC, soit un peu moins de 1700 euros brut par mois. Outre la faible rémunération, les aides à domicile font face à d'intenses rythmes de travail. Françoise peut voir, par exemple, jusque six personnes en une matinée. Six domi-

ciles auxquels elle se rend avec sa voiture personnelle. "On emmène aussi les personnes âgées en courses, avec notre propre véhicule", affirme-t-elle au micro de RTL. Autre aspect difficile du métier, le secteur médico-social a un taux d'accident du travail 3 fois plus élevé que la moyenne des salariés français. S'ajoutent aux efforts physiques, des responsabilités pas toujours reconnues à leur juste valeur. Certaines aides à domicile doivent, par exemple, donner les traitements, faire manger les personnes âgées, ou les déplacer.

Récemment, l'Assemblée Nationale a abordé la proposition d'une loi concernant les AED et les AESH. Cette dernière prévoit de recruter les AESH et AED directement en CDI pour ceux qui le souhaitent, de revaloriser ces métiers et de leur permettre de bénéficier de la prime Rep+, destinées aux personnes rémunérées par l'État. « Nous proposons d'accorder aux personnels AESH et AED la reconnaissance qu'ils méritent », exprime la proposition de loi. Une initiative réjouissante qui permettra peut-être enfin de mettre à l'honneur toutes ces femmes.

Par Douae Boucherba
Angelina Mosselmans
Alice Capozza

